



## LETTRE DES DÉPUTÉ.E.S COMMUNISTES

*et des député.e.s des Outre-mer membres du groupe GDR*

# EN AVANT POUR UNE XVI<sup>e</sup> LÉGISLATURE DE COMBAT !

### Déclaration du groupe de la gauche démocrate et républicaine - nupes

Le programme partagé de gouvernement de la Nouvelle union populaire écologique et sociale a fait de la triple urgence, sociale, environnementale et démocratique, une priorité. C'est dans le respect de nos différences et complémentarités que nous porterons ces orientations et ces engagements sur la mandature.

Dans ce cadre, les député-e-s de France continentale et d'outre-mer, signataires de la présente déclaration, constituent un groupe technique au sein de l'opposition afin de bénéficier des droits associés à la constitution d'un groupe et garantir les moyens d'action et d'expression de chacun de ses membres. Le groupe comprend deux composantes :

- les député-e-s communistes.
- des député-e-s de La Réunion,

de la Polynésie, de la Martinique et de la Guyane

Les député-e-s du groupe de la Gauche démocrate et républicaine auront à cœur de répondre à l'exigence de renouvellement des pratiques démocratiques exprimée par nos concitoyens lors des scrutins présidentiel et législatif et de faire vivre le débat parlementaire. Chaque membre du groupe aura vocation à s'exprimer, en toute indépendance, au sein de la gauche unie à l'Assemblée nationale.

L'ampleur des inégalités et des difficultés sociales, aggravée par la crise sanitaire et l'inflation, impose une action résolue au plan national, européen et en outre-mer, en vue de promouvoir la justice et la cohésion sociale, l'éducation, la santé, le droit au logement, l'emploi et les droits des salariés,

la pérennité des services publics, ainsi qu'une réorientation des politiques européennes.

L'urgence climatique et environnementale nécessite également des mesures fortes en faveur de la transition énergétique et pour la protection de la biodiversité et du patrimoine naturel. Notre action s'inscrit résolument dans le respect des territoires, des identités et des peuples.

Fidèles à leurs principes et dans le respect de leur spécificité, les député-e-s du groupe se rassemblent autour des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité. L'expression de leurs sensibilités politiques diverses est un atout et une richesse au service de leurs concitoyen-ne-s et de la réussite du projet de société de la gauche. Leur liberté de vote est garantie.

# DÉPUTÉ.E.S COMMUNISTES DU GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET RÉPUBLICAINE / XVI<sup>e</sup> LEGISLATURE



**André CHASSAIGNE**  
Président de groupe  
député du Puy-de-Dôme

- né le 2 juillet 1950
- retraité de l'Education nationale
- membre de la commission des affaires culturelles et des affaires européennes



**Soumya BOUROUAHA**  
députée de Seine-Saint-Denis

- née le 16 mars 1964
- professeure
- membre de la commission des affaires économiques



**Pierre DHARRÉVILLE**  
député des Bouches-du-Rhône

- né le 15 juin 1975
- employé du secteur privé
- membre de la commission des affaires sociales



**Elsa FAUCILLON**  
députée des Hauts-de-Seine

- née le 6 août 1981
- employée du secteur privé
- membre de la commission des lois



**Sébastien JUMEL**  
député de Seine-Maritime

- né le 20 décembre 1971
- cadre de la fonction publique
- membre de la commission des affaires économiques



**Jean-Paul LECOQ**  
député de Seine-Maritime

- né le 13 octobre 1958
- fonctionnaire de catégorie B
- membre de la commission des affaires étrangères



**Yannick MONNET**  
député de l'Allier

- né le 7 octobre 1975
- cadre de la fonction publique
- membre de la commission des affaires sociales



**Stéphane PEU**  
député de Seine-Saint-Denis

- né le 24 juillet 1962
- employé
- membre de la commission des affaires culturelles



**Fabien ROUSSEL**  
député du Nord

- né le 16 avril 1969
- attaché parlementaire
- membre de la commission de la défense



**Nicolas SANSU**  
député du Cher

- né le 17 juin 1968
- permanent politique
- membre de la commission des finances



**Jean-Marc TELLIER**  
député du Pas-de-Calais

- né le 23 août 1969
- ancien cadre
- membre de la commission des finances



**Hubert WULFRANC**  
député de Seine-Maritime

- né le 17 décembre 1956
- profession rattachée à l'enseignement
- membre de la commission du développement durable



**Moetai BROTHERRSON**  
député de Polynésie

- né le 22 octobre 1969
- membre de la commission des affaires étrangères



**Jean-Victor CASTOR**  
député de Guyane

- né le 21 avril 1962
- cadre technique d'entreprise
- membre de la commission du développement durable



**Steve CHAILLOUX**  
député de Polynésie

- né le 4 novembre 1985
- professeur, profession scientifique
- membre de la commission de la défense

## LES DÉPUTÉ.E.S PARTENAIRES DE NOTRE GROUPE



**Emeline K/BIDI**  
députée de la Réunion

- née le 13 mai 1987
- avocate
- membre de la commission des lois



**Karine LEBON**  
députée de la Réunion

- née le 9 juin 1985
- professeure des écoles
- membre de la commission des finances



**Tématai LE GAYIC**  
député de Polynésie

- né le 11 octobre 2000
- étudiant
- membre de la commission des affaires étrangères



**Frédéric MAILLOT**  
député de la Réunion

- né le 15 novembre 1986
- intervenant social
- membre de la commission des affaires culturelles



**Marcellin NADEAU**  
député de la Martinique

- né le 2 novembre 1962
- cadre de la fonction publique
- membre de la commission du développement durable



**Davy RIMANE**  
députée de Guyane

- né le 15 décembre 1979
- technicien
- membre de la commission des lois



**Jiovanny WILLIAM**  
député de la Martinique

- né le 3 juin 1985
- profession libérale
- membre de la commission des affaires économiques

#AGENDA

## LES TEXTES EN COURS D'EXAMEN

### JUIL. 2022 PROJET DE LOI MESURES SANITAIRES

Depuis le 23 mars 2020 et l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, un amoncellement de projets de lois, ordonnances, décrets, circulaires destinés à gérer l'épidémie, en urgence, de manière verticale et souvent confuse a engendré des atteintes graves aux libertés et droits fondamentaux, marquant un net recul de l'État de droit de l'avis de nombreux observateurs et défenseurs des droits (CNCDH, Défenseur des droits...) Depuis deux ans, nous n'avons cessé d'alerter sur la dangerosité pour notre démocratie de la banalisation d'un régime d'exception, dérogatoire du droit commun.

Si le contexte demeure encore incertain, nous considérons que la poursuite de mesures d'exception ne se justifie plus. Nous sommes donc satisfaits que l'état d'urgence ne soit pas prorogé par le projet de loi que nous examinons cette semaine. Pour autant, nous regrettons la prolongation de la mise en œuvre des systèmes d'information dédiés à l'épidémie de covid-19 (Sidep et Contact covid). De même, nous ne sommes pas favorables à la possibilité de prévoir un « passe » pour les déplacements à destination ou en provenance du territoire hexagonal, de la Corse ou d'une collectivité d'Outre-mer. Nous profiterons de cet examen pour réaffirmer à quel point un investissement massif de notre service public de santé est une priorité absolue pour endiguer cette pandémie.

### JUIL. 2022 PROJET DE LOI POUVOIR D'ACHAT

Dans le cadre de la campagne présidentielle, E Macron s'est engagé à faire voter au lendemain de son élection une "loi exceptionnelle sur le pouvoir d'achat". Malgré l'aggravation de la précarité des ménages et la multiplication des mouvements sociaux, ce projet ne rompt pas avec la politique du précédent quinquennat qui a conduit aux maux dont souffre la population : faiblesse des salaires, démultiplication des contrats précaires, creusement des inégalités hommes/femmes, marginalisation de la jeunesse, écart intolérable des richesses, faillite du système de prévention et de soins.... Revalorisations "anticipées" et non pas revalorisations exceptionnelles et supplémentaires, primes, "chèques" de rentrée ou alimentaires qui ne sont pas socialisés et n'ouvrent donc pas à de nouveaux droits (retraite, chômage...) pour ses bénéficiaires, tout est fait pour éviter de poser la question de la hausse des salaires. Refuser de parler des salaires, c'est refuser de s'affronter au patronat, de lui rappeler ses responsabilités en matière de conditions de travail. C'est également contourner les enjeux de justice sociale : en 2021, la rémunération moyenne des patrons du CAC 40 s'est élevée à 8,7 millions d'euros, presque le double par rapport à 2020, quand la crise sanitaire avait contraint les budgets. Enfin, aborder le pouvoir d'achat sous le seul angle d'une réponse d'urgence, et donc ponctuelle, à l'inflation - certes bien réelle - c'est réduire les revendications des français à celle d'un pouvoir de consommer quand très différemment, ils revendiquent un droit à vivre décemment de leur travail, d'avoir les moyens de couvrir leurs besoins et de participer à la vie sociale. Nous défendrons une tout autre vision dans l'hémicycle.




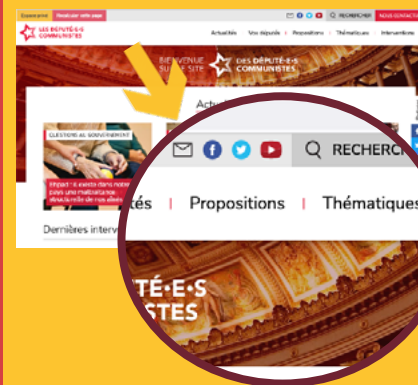
## NOUS SUIVRE



## RESTER INFORMÉ

Rendez-vous sur notre site :  
[groupe-communiste.assemblee-nationale.fr](http://groupe-communiste.assemblee-nationale.fr)

et inscrivez-vous à notre newsletter  
en cliquant sur :



ou en cliquant [ici](#).

## NOUS JOINDRE

126, rue de l'Université  
75 007 Paris  
[groupe.gdr@assemblee-nationale.fr](mailto:groupe.gdr@assemblee-nationale.fr)  
01 40 63 60 81